



PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

**Principales conditions
tarifaires**
En vigueur au 1^{er} janvier 2024

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs¹

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euro
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes)	Gratuit <i>Hors coût du fournisseur d'accès Internet</i>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou email Mini-relevés	2,37 €/mois <i>Permettant de recevoir 2 alertes par semaine</i> soit 28,44 €/an 0,36 €/alerte reçue
Tenue de compte (prélevés annuellement)	1,15 €/mois soit pour information 13,80 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	43,50 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	43,50 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	17,75 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,15 €/retrait <i>à partir du 3^e retrait par mois</i>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte Plus Standard) pour les contrats souscrits à partir du 24/10/2011 (par compte)	24,00 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ² <ul style="list-style-type: none">• En agence• Par Internet	4,18 €/virement Gratuit
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €


1- Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur l'internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest (hors coût d'un fournisseur d'accès à internet).

2- Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Economique Européen (ex : Royaume Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions prévues page 15 à la rubrique virements SEPA hors EEE.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs page 3

 **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** page 6

Ouverture, Transformation et Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Le change

 **Banque à distance** page 9

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Centre de contact multimédia

 **Vos moyens et opérations de paiement** page 10

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA/TIP SEPA
Chèques

 **Offres groupées de services** page 17

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Globe Trotter
Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

 **Irrégularités et Incidents** page 26




Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

 **Découverts et Crédits** page 28

Découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Assurances emprunteur
Autres opérations liées aux crédits

 **Épargne et Placements financiers** page 32

Épargne bancaire
Placements financiers

	Offres pour les jeunes	page 35
	Banque à distance Offre groupée de services Crédits et découverts Épargne et placements financiers Assurances Good Loc	
	Opérations avec l'étranger	page 37
	Assurances et Prévoyance	page 38
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance emprunteur Assurance de la banque au quotidien	
	Succession	page 41
	Autres services	page 41
	Banque privée Protection des particuliers Magazines	
	Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement	page 43
	Cartographie des zones européennes	page 45
	Résoudre un litige	page 46
	Votre agence Le Domaine Qualité Clients La médiation	

◆ Services inclus dans le CAC.

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ».

▲ Les services identifiés par ce symbole sont les services bancaires de base mentionnés par l'article D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

(*) Nos tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à TVA, sauf ceux comportant un astérisque (*) qui sont ici exprimés toutes taxes comprises. Ces conditions peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics.

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	Gratuit
Ouverture et modification de compte en indivision	85,00 €
Ouverture et clôture de compte campagne électorale	85,00 €
Clôture (transfert) de compte ▲●	Gratuit
Forfait des opérations courantes illimitées (*) Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	19,80 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	Gratuit
Changement d'adresse ▲●	Gratuit



Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte

	Papier	E.relevé ³
◆ Relevé mensuel ▲●	Gratuit	Gratuit
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,93 €/mois	Gratuit
Relevé décadaire (3 par mois)	3,50 €/mois	Gratuit
Relevé par jour (tarif par relevé)	1,10 €	Gratuit
Réédition d'un relevé de compte (*)	5,00 €/relevé	Gratuit
+ Frais de photocopie supplémentaire du même relevé (*)	1,20 €	
Relevé annuel des frais	Gratuit	Gratuit
Relevé de frais sur instruments financiers	Gratuit	Gratuit
◆ Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	23,65 €/an	-

Tenue de compte

◆ Tenue de compte ▲●	1,15 €/mois soit pour information 13,80 €/an
Frais de gestion de compte inactif ⁴ ▲● (Compte sans mouvement depuis 12 mois)	30,00 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	Gratuit



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30,00 €.

3 - Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

4 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ses comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	Gratuit
Remise de chèque(s) ▲●	Gratuit
Frais de recherche de documents (*) (Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique)	5,00 €
+ Frais de photocopie supplémentaire du même document (*)	1,20 €
Frais de location de coffre-fort (*) (Selon taille et niveau de garantie)	À partir de 91,50 €/an/ coffre
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique du Crédit Agricole)	Gratuit
◆ Retrait d'espèces de dépannage en agence du Crédit Agricole Centre-est sans émission de chèque ⁵ sauf retrait agence teneur du compte : gratuit (via la carte Libre Service Crédit Agricole p11) ▲●	3,65 €
Retrait d'espèces de dépannage en agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole sans émission de chèque ⁵	22,65 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque	
• Dans l'Espace Économique Européen, en euro	7,65 €
• Hors l'Espace Économique Européen ou en devises	7,65 €
+ Commission sur montant	2,38 %
+ Frais de change éventuels	
Aide à la déclaration de revenus	105,00 €

Le Change

	BILLETS DE BANQUE
	Autres devises
Achat	5% Minimum 1,90 € - Maximum 6,90 €
Vente	5% Minimum 1,90 € - Maximum 6,90 €

5 - Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Centre-est ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur en téléphonie.

Internet et téléphone mobile

◆ Service de banque à distance par Internet ▲●

Crédit Agricole en Ligne Vision option Virements externes

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et externes européens en zone SEPA et la souscription de produits et services par signature électronique

Gratuit

◆ Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

Se reporter à la rubrique placements financiers p32 à 35.

Service d'agrégation de comptes

(Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque)

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

Gratuit

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

• Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest

• Nos applications mobiles

- Ma Banque

- Paiement mobile dédiée aux paiements en ligne sécurisés avec Paylib qui comprend :

- Paylib sans contact⁶

- Paylib entre amis⁷

- Virements via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

Téléchargement
et accès gratuits

Gratuit

6 - Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

7 - Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes de la situation de compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

◆ Mini-relevés	2,37 €/mois soit 28,44 €/an
Nombre d'alertes incluses	2/semaine
Frais d'utilisation des services de banque à distance	
◆ Alerte écopage (mensuelle)	
◆ Alerte temps réel de gestion	
◆ Alerte achat à distance	
◆ Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,36 €/alerte
◆ Alerte essentielle - solde débiteur (mensuelle)	
◆ Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
◆ Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	Gratuit
◆ Alerte solde débiteur & rejet d'opération	Gratuit
SMS à la demande	0,36 €/sms

Centre de contact Multimédia

Plateforme assurance, crédit consommation en ligne et bourse 04 74 01 4000	Coût d'un appel local
Service vocal Filinfo 04 78 335 335	Coût d'un appel local
Banque directe Service de relation bancaire 100% à distance 04 74 01 3000	Coût d'un appel local
Bourse - Plateforme dédiée à Invest Store Intégral 0970 80 89 76	Coût d'un appel local



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Pour les offres cartes destinées aux 12-25 ans, vous reporter à la rubrique « Offres pour les Jeunes »

Carte de paiement et de retrait)))

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique)		
• Prélude ⁸	25,00 €/an	
• L'Autre carte ▲●	17,75 €/an	
• L'Autre carte Majeurs Protégés	17,75 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Maestro / Mastercard à autorisation systématique	34,80 €/an soit 2,90 €/mois	
• Mastercard Eko	38,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale)		
• Mastercard Globe Trotter soit pour information	3,80 €/mois 45,60 €/an	
• Mastercard ⁹ ou Visa ⁹	43,50 €/an	43,50 €/an
• Gold Mastercard ⁹ ou Visa Premier ⁹	132,00 €/an	132,00 €/an
• World Elite Mastercard ⁹ ou Visa Infinite ⁹		305,00 €/an

Cartes de crédit avec paiement et retrait internationales associées à un crédit renouvelable ⁹

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
• Mastercard Cartwin ¹⁰)))	43,50 €/an	43,50 €/an
• Gold Mastercard Cartwin ¹⁰)))	132,00 €/an	132,00 €/an
• Carte Open (n'est plus commercialisée)	22,00 €/an	

8 - Réservée aux clients ne disposant pas d'un chéquier.

9 - En version « sociétaire » à chaque paiement et chaque retrait, le Crédit Agricole Centre-est verse 0,01 € à un fonds mutualiste ayant pour objet la réalisation de projets associatifs et locaux. Pour en connaître les modalités, nous consulter.


10 - Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

Cartes de retrait

Cotisation carte Libre Service Crédit Agricole (retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole Centre-est)	Gratuit
Cotisation carte Libre Service Agence (n'est plus commercialisée)	Gratuit
Cotisation carte Libre Service Crédit Agricole Majeurs Protégés (n'est plus commercialisée) (retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole Centre-est)	17,75 €/an



Bon à savoir !

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité via l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf Prélude, l'Autre Carte, Open), réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère.

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiement par carte en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n°1230/2021 ¹¹ ●	Gratuit
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Frais fixes	0,33 €/opération
+ Commission sur montant	2,38 %
+ Frais de conversion monétaire ¹²	
Autres paiements par carte ¹³	0,33 €/opération
+ Commission sur montant	2,38 %
+ Frais de change éventuels	

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

11 - Paiement et retrait en euro ou en Couronne suédoise ou en Leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (cf p. 45)

12 - L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.ca-centrest.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/CentrEst/pdf/paiement-change.pdf>

13 - Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets			
	du Crédit Agricole	d'une autre banque (en euro ou en Couronne suédoise, ou en Leu roumain, dans l'Espace Économique Européen)	autre (retrait en devises ou en euro hors Espace Économique Européen) Des frais de change peuvent s'appliquer en plus des tarifs ci-dessous
Carte Prélude	Gratuit	1,15 €/retrait à partir du 3 ^e retrait par mois uniquement en France	Non concerné
L'Autre Carte ▲● L'Autre Carte Majeurs Protégés	Gratuit	1,15 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait par mois	3,50 €/retrait + Commission sur montant : 2,38 %
Maestro, Mastercard à autorisation systématique Mastercard Standard Visa Classic Carte Cartwin	Gratuit	1,15 €/retrait à partir du 3 ^e retrait par mois	
Gold Mastercard, Visa Premier Gold Cartwin	Gratuit	Gratuit	
Visa Infinite World Elite Mastercard			
Mastercard Globe Trotter	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Mastercard Eko	Gratuit	1,15 €/retrait à partir du 26 ^e retrait par an	À partir du 11 ^e retrait par an 3,50 €/retrait + Commission sur montant : 2,38 %

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client à son domicile en France ou dans une autre Caisse régionale	10,75 €
Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à l'étranger suite à la demande du client	28,30 €
Verrouillage/déverrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	Gratuit sur les interfaces digitales et agences

◆ Envoi de la carte en pli simple suite à la demande du client (frais de poste inclus)	1,80 €
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	9,55 €
◆ Refabrication de la carte	9,55 €
Modification des plafonds d'utilisation en agence ou par SOS carte à la demande du porteur (sauf Gold Mastercard, Gold Cartwin, Visa Premier, World Elite, Visa Infinite)	9,55 €
Modification des plafonds d'utilisation faite par le client (sur le site internet ou l'application Ma Banque)	Gratuit
Opposition faite par le titulaire de la carte	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	36,85 €

Virements SEPA ^{14 15}

◆ **Émission d'un virement SEPA dans l'EEE**

▲ soumis au règlement européen n°1230/2021

● Opération libellée en euro (ou en Couronne suédoise ou Leu roumain)

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
Vers un compte détenu au Crédit Agricole Centre-est		
• Frais par virement occasionnel	Gratuit	Gratuit
Vers un compte détenu dans un autre Crédit Agricole ou d'une autre banque		
• Frais par virement occasionnel	Gratuit	4,18 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
Vers un compte détenu au Crédit Agricole		
• Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit
• Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque		
• Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit	Gratuit
• Frais par virement permanent	Gratuit	0,94 €/opération

¹⁴ - Les virements soumis au règlement européen n°1230/2021 sont les virements en euro, en Couronne suédoise ou Leu roumain, à destination ou en provenance d'un des pays de l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque: ordre non urgent, absence d'instruction particulière, frais partagés.

Pour les virements internationaux, le prix de nos services n'inclut pas les frais éventuels des banques correspondantes étrangères.

Pour les virements vers un pays non membre de l'EEE, les frais SHARE (frais partagés), sont appliqués par défaut. Le client peut opter gratuitement pour les frais OUR (net de frais pour le bénéficiaire) ou BEN (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

- Les virements bancaires SEPA font partie des prestations de base et des services bancaires de base.

¹⁵ - Pays de la zone SEPA (cf carte p. 45).

◆ Réception d'un virement SEPA émis depuis l'EEE

▲● Réception d'un virement SEPA	Gratuit
▲● Réception d'un virement Instantané SEPA	Gratuit
SEPAmail Paiement de facture	Gratuit

▲● Virements hors Espace Economique Européen (EEE) ^{14 15}

Virement SEPA en euros à destination ou en provenance d'un pays hors EEE (Suisse et Royaume-Uni)

EMISSION D'UN VIREMENT SEPA HORS EEE	INTERNET	AGENCE
• Jusqu'à 1000€	Gratuit	4,18€
• Supérieur à 1000€	0,10% (mini 23,55€ / maxi 94,05€)	
RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA HORS EEE		
• Jusqu'à 1000€	Gratuit	
• Supérieur à 1000€	0,10% (mini 22,49€ / maxi 94,05€)	

Emission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet - www.credit-agricole.fr/ca-centrest

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale (à ajouter aux frais de virement) 1,00 €

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile ⁶

Frais par virement occasionnel Gratuit

Virements NON SEPA ^{14 15}

Virements en devises (quelle que soit la destination) ou en euro hors zone SEPA (quel que soit le montant).

Toute opération traitée dans une devise différente de celle du compte supporte une commission de change de 0,105% du montant de la contrevaletur euro de l'opération avec un minimum de 18,25€

Émission d'un virement NON SEPA

	ÉMIS
Frais par virement	0,10 % Mini : 23,55 € - Maxi : 94,05 €
+ Frais Swift	+ 10,28 €

▲● Réception d'un virement NON SEPA

	REÇUS
Frais par virement	0,10 % Mini : 22,49 € - Maxi : 94,05 €

Autres opérations sur virements

Tentative de récupération de fonds	18,00 €
Frais par virement occasionnel incomplet (à ajouter aux frais de virement)	8,40 €
Demande de Retour de fonds (Devise ou hors EEE)	41,80 €
Courriel de confirmation d'exécution d'opération sur l'étranger	0,86 €

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

soumis au Règlement européen n°1230/2021 ¹⁶

◆ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹⁷ ▲●	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ¹⁷ ▲●	Gratuit
◆ Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	Gratuit
Frais de mise en place d'un prélèvement unique TIP SEPA ▲●	Gratuit

Chèques

Remise de chèque(s) ▲●	Gratuit
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1 ouvré ¹⁸
Chéquier remis en agence	Gratuit
◆ Frais d'envoi de chéquier (à la demande du client) :	
• en recommandé sans AR	Frais postaux
• en pli simple (frais de poste inclus)	2,00 €
◆ Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	16,50 €
Émission d'un chèque de banque ▲	13,50 €
Destruction d'un chéquier non récupéré en agence au bout de 6 mois	5,00 €

Païement en provenance de l'étranger

Encaissement d'un chèque (chèque émis par une banque étrangère)

- Sauf Bonne Fin* (SBF)	0,24% du montant
• Minimum	40,50 €
• Maximum	209,00 €
- Crédit Après Encaissement* (CAE)	0,24% du montant
• Minimum	27,80 €
• Maximum	209,00 €
+ Frais de port	35,38 €

+ **Frais de correspondant éventuel si chèque en devises**

* Procédure d'encaissement (SBF ou CAE) liée au montant et au pays d'origine

Païement à destination de l'étranger

Chèque émis en euro	Gratuit
Chèque émis en devises	26,54 €

Si l'opération est en devises, ajouter la commission de change

Commission de change	0,105 % du montant
• Minimum	18,25 €

16 - Mise en place et exécution des TIP, ainsi que des prélèvements et virements soumis au règlement européen n°1230/2021.

17 - Espace unique de paiement en euro.

18 - Jour ouvré = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus sauf jours fériés).



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹⁹ : 12/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²⁰

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

33,00 €/mois

19 - Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

20 - Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces par carte²¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paie ment par carte²¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

33,00 €/mois

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹⁹ : 3/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

17,00 €/mois

21 - Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

22 - La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Premium (suite)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA :
10 virements/an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement
SEPA²⁰

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)
SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande
du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an

Retrait d'espèces par carte²¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de
billets du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un
distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un
pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un
distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en CHF à un distributeur
automatique d'un autre établissement pour les
cartes sociétaires de l'Offre Premium

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un
distributeur automatique d'un autre établissement :
10 retraits/an

Paiement par carte²¹

En euro dans un pays de l'EEE

En CHF pour les cartes sociétaires de l'Offre Premium

En devises dans ou hors pays de l'EEE :
10 paiements/an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de
moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium²²

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

17,00 €/mois

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹⁹ : 1/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)
« Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²⁰

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an

Retrait d'espèces par carte²¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte²¹

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus²²

Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

10,50 €/mois

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte

ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte²¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte Crédit Agricole²¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

2,00 €/mois



Bon à savoir !

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre Eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

E-relevé mensuel

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20,00 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

Moyens et opérations de paiement

Délivrance d'un chéquier

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Retrait d'espèces par carte ²¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euro ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

2,00 €/mois



Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € : **22,00 €/chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50,00 € : **42,00 €/chèque**

Offre Eko (suite)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées.

L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert.

En cas de résiliation de l'offre Eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière²³ :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé

LE SOCLE DU COMPTE À COMPOSER (cf p.24)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à contrôle de solde) - Cotisation Carte de débit « L'Autre Carte »

Abonnement à des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1fois/semaine)

Exonération de l'ensemble des frais suivants :

- Commissions d'intervention
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Forfait de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2 chèques de banque (par mois)

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Dépôt et retrait d'espèces dans l'agence teneur du compte

1,00 €/mois

23 - En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte - Service

Taux de l'autorisation de découvert associée au Compte-Service **TRCAM + marge**

Le TRCAM²⁴ (Taux de base bancaire du Crédit Agricole) est variable. Il est égal à 6,11 % au 1^{er} juillet 2023.

Le Compte à Composer

Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC◆

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc)

Envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Opérations courantes illimitées (virement SEPA - prélèvement SEPA - TIP SEPA)

Information premier prélèvement SEPA

Alerte essentielle (sms ou e-mail) : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiements

Alerte essentielle (sms ou e-mail) (mensuelle) : solde débiteur

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

2,24 €/mois

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert ²⁵	de 1 à 500 €	2,29 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 501 € à 1000 €	3,09 €/mois
	de 1001 à 2000 €	4,05 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ²⁶	à partir de 2001 €	5,34 €/mois

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT JUSQU'AU 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert ²⁵	de 1 à 300 €	1,35 €/mois
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	de 301 € à 800 €	2,24 €/mois
	de 801 à 1200 €	3,10 €/mois
	de 1201 à 2000 €	4,01 €/mois
• Ristourne des intérêts débiteurs ²⁶	à partir de 2001 €	5,34 €/mois

24 - Le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante :

TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 %. Où TMCT = 50 % EURIBOR 3 mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans (Obligations Assimilables du Trésor).

25 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurances souscrit près de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyances » p. 38.

26 - Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5,00 €, 10,00 €, 15,00 €, 20,00 €, 25,00 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5,00 €, 10,00 €, 15,00 €, 20,00 €) selon la tranche choisie.

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET²⁵
SécuriBUDGET Premium

1,70 €/mois
Premium
2,00 €/mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus²²
SécuriCOMPTE Premium²²

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Retrait d'espèces de dépannage

Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

Commande de carte en urgence

2,83 €/mois
Premium
5,10 €/mois

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Épargne automatique « écopage »²⁷

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »

Assurance SécuriEPARGNE²⁵
SécuriEPARGNE Premium²⁵

Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium

Abonnement à des services de banque en ligne
Invest Store Initial (bourse en ligne)

2,24 €/mois
Premium
2,99 €/mois

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB²⁵
SécuriWEB Premium²⁵

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte achat à distance
- mini relevés (hebdomadaire)
- alerte temps réel de gestion

3,09 €/mois
Premium
3,93 €/mois

Dégressivité Tarifaire

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre
4,10 € et 5,09 €

10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre
5,10 € et 7,14 €

15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre
7,15 € et 9,17 €

20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Égal à 9,18 € et plus

27 - Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-24 ans inclus

-50 % de réduction

À partir du 2^{ème} Compte
à Composer et suivants

-50 % de réduction



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission perçue que l'opération soit payée ou non.

	PAR OPÉRATION ET PAR JOUR	PLAFOND MENSUEL
Si client fragile détenteur de l'offre GPA ou Compte à Composer Budget Protégé	Gratuit	Gratuit
Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	4,00 €	20,00 €
Autres clients particuliers	8,00 €	80,00 €



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	17,75 €
Frais de gestion annuelle NPAI (N'habite pas à l'adresse indiquée)	32,00 €/an
Frais de lettre de relance pour échéance impayée	Gratuit
Frais par saisie attribution ou conservatoire	108,50 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100,00 €
Frais par opposition à tiers détenteur	
Procédure civile d'exécution vaine	29,20 €

Incident de paiement²⁸

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 9,40 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

• Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € 22,00 €/chèque²⁹
• Montant du chèque supérieur à 50,00 € 42,00 €/chèque²⁹

Une commission d'intervention d'un montant de 8,00 € maximum peut s'ajouter à ces frais. (Le forfait de frais de chèque rejeté n'est pas prélevé en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

En cas d'interdiction bancaire :

• Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire 27,70 €/chèque
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction bancaire d'émettre des chèques 27,70 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

(L'ensemble de la commission d'intervention et frais de rejet est limité au montant du prélèvement rejeté, dans la limite d'un montant maximum de 20,00 €) 12,00 €

Plafond des frais pour incidents de paiement + commissions d'intervention 300,00 €/mois

Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé Gratuit

Plafond de frais d'incidents, applicable aux clients identifiés comme éligibles à l' «Offre spécifique clients fragiles» au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Commissions d'intervention
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Plafond mensuel 25,00 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision Gratuit

28 - Si plusieurs demandes de paiement concernant la même opération de paiement ont été rejetées, les frais éventuellement perçus au titre de ces incidents au delà du montant prélevé au titre du premier rejet seront remboursés.

29 - Ces montants comprennent les frais de lettre d'information préalable.



Découverts et Crédits

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Le dépassement est un découvert tacitement accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à disposer de fonds qui dépassent le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Taux débiteur annuel

90 % du taux de l'usure
publié au journal officiel^{30 32}

(Par exemple, à la date d'édition du présent document, dans l'hypothèse d'un découvert non autorisé d'un montant de 200,00 €, pendant une durée de 10 jours : le taux débiteur annuel est de 19 % et le TAEG ressort, conformément à la méthode de calcul réglementaire en vigueur, à 20,92 % l'an soit un taux journalier de 0,052 %)

**Taux Annuel Effectif Global (TAEG)³¹
maximal**

**Plafond du taux³²
réglementaire**

Autorisation de découvert remboursable dans un délai inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel

Nous consulter

**Taux Annuel Effectif Global (TAEG)³¹
maximal**

**Plafond du taux³²
réglementaire**

**Taux débiteur annuel en cas
de dépassement**

**Taux de découvert
non convenu**

**Frais de dossier /de mise en place ou
de renouvellement**

Gratuit

**Assurance facultative
(SécuriTRESORERIE)³³
en couverture du découvert**

**Fonction du montant
du découvert**

(Voir rubrique « Assurances de la banque au quotidien » p. 39)

30 - Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération.

31 - Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

32 - Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.

33 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Le taux débiteur varie en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert et de votre situation personnelle. Le TAEG (Taux annuel effectif global) est indiqué sur le contrat. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu cf ci-avant
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) ³¹ maximal	Plafond du taux ³² réglementaire
Frais de dossier	Gratuit
Assurance facultative en couverture du découvert ³⁴	Nous consulter

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable à taux variable ou révisable

Compte Supplétis	Nous consulter
<p>Le Compte Supplétis est une Offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit. Sont associées au Compte Supplétis :</p> <ul style="list-style-type: none">• La carte de paiement crédit ou comptant (carte Cartwin Mastercard ou Gold Cartwin), carte de crédit⁹. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique « carte ».• Une assurance facultative en couverture du prêt. L'assurance facultative est assurée par PREDICA, entreprise régie par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat : nous consulter• Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement ».	

Frais de dossier	Gratuit
Relevé de compte mensuel	Gratuit

34 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 40.

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Taux des prêts à la consommation Auto, Confort, Personnel	Nous consulter
---------------------------------------------------------------------	--------------------------------

Taux du prêt Regroupé [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	Nous consulter
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------

Frais de dossier (Non applicable pour certains prêts réglementés)	1,20 % du capital emprunté
-----------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

- Minimum 78,00 €
- Maximum 376,00 €

Prêt Vert

- Taux du prêt (véhicules verts, travaux verts) [Nous consulter](#)
- Frais de dossiers [Gratuit](#)

Crédits Immobiliers

Taux

Prêt à taux zéro, Éco-PTZ	Nous consulter
---------------------------	--------------------------------

Prêt à l'accession sociale (PAS)	Nous consulter
----------------------------------	--------------------------------

Prêt conventionné	Nous consulter
-------------------	--------------------------------

Prêt épargne Logement	Nous consulter
-----------------------	--------------------------------

Crédit relais	Nous consulter
---------------	--------------------------------

Prêt tout habitat (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	Nous consulter
--------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------

Frais de dossier (Non applicable pour certains prêts réglementés)

Prêt à taux zéro, Éco-PTZ	Gratuit
---------------------------	-------------------------

Prêt PAS	0,52 % du capital emprunté
-----------------	-----------------------------------

- Minimum 480,00 €
- Maximum 500,00 €

Prêt épargne Logement	Gratuit
-----------------------	-------------------------

Crédit relais	0,35 % du capital emprunté
---------------	-----------------------------------

- Minimum 160,00 €

Autres prêts	0,52 % du capital emprunté
---------------------	-----------------------------------

- Minimum 480,00 €

Frais de caution solidaire	+ 57,00 €
----------------------------	------------------

Assurances emprunteur

Assurance Décès incapacité • Coût standard	Nous consulter
Assurance Perte d'emploi • Coût standard	Nous consulter
Prise en charge sinistre	61,00 €

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire	36,60 €
Modification de la date d'échéance	36,60 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	Gratuit
Rédition de tableau d'amortissement immobilier*	36,60 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier , pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	47,00 €
• Forfait à partir de 3 prêts	141,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier , pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	Gratuit
Avenant au contrat (changement de durée, modification de garantie, transfert de prêt, passage à taux fixe, désolidarisation, modification ADI, prorogation CT...)	Forfait de 162,00 €
Réaménagement de prêt	1,04% du capital restant dû
• Frais de dossier de réaménagement	
- Minimum	532,00 €
- Maximum	1385,00 €
Report d'échéance	47,00 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque et hypothèque légale spéciale)	126,50 €
Mainlevée de nantissement et arbitrage	36,60 €
Pause de mensualité non prévue contractuellement (moratoire)	144,00 €
Frais d'attestation de prêt soldé	12,00 €
Lettre d'information à organismes tiers (assureurs, notaires, ...)	36,60 €



Épargne et Placements financiers

Épargne Bancaire

Transfert de compte d'épargne vers une autre banque	97,90 €
-----------------------------------------------------	---------

Épargne automatique

Épargne automatique Actilibre Tandem ³⁵	Gratuit
Placement de liquidités Actilibre (Tandem+)	Gratuit

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Offre Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire

Ouverture	Gratuit
Rémunération	Nous consulter

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	Gratuit
Rémunération	Nous consulter

L'assurance vie, le Plan d'épargne Populaire, le Plan d'épargne retraite Populaire (PERP), le Plan d'épargne retraite (PER individuel assurance vie)

Droits d'entrée	Nous consulter
Rémunération	Nous consulter
Frais de gestion	Nous consulter

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME, ou d'un PER individuel compte titres	Gratuit
---------------------------------------------------------------------------------------	---------

Transfert de lignes de titres vers une autre banque (*)

Plafonné à 150,00 € par compte transféré pour le PEA/PEA PME

• Actions françaises côtées par ligne	15,00 €
• Actions françaises non côtées par ligne	50,00 €
• Actions étrangères côtées	15,00 €/ligne + Frais de transfert prélevés par les banques étrangères en sus

Ordre annulé, non exécuté	Gratuit
---------------------------	---------

Frais d'inscription et de gestion d'actions non cotées (plafonné à 480,00 €)	1,20 %
------------------------------------------------------------------------------	--------

Mise en nominatif pur	52,70 €
-----------------------	---------

Documents fiscaux

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	21,55 €
-----------------------------------	---------

• Attestation fiscale non résident année n-1	14,90 €/attestation
• Attestation fiscale non résident années n-2 et au-delà	54,30 €/attestation

Service de bourse en ligne CTO-PEA-PEA PME

INVEST STORE INITIAL

- Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action **Gratuit**

INVEST STORE INTEGRAL

- Abonnement Crédit Agricole en Ligne Action **Gratuit**
- Commission de service si moins 12 ordres par an **104,45€/an**
- Commission de service si 12 ordres mini. par an **Gratuit**

Le service Invest Store vous permet de consulter vos placements boursiers à tout moment et d'obtenir des informations détaillées de chaque valeur (performance, évolution).

Avec Invest Store Intégral, vous accédez à une offre plus étendue de services, de conseils et des frais de courtage réduits.

Les ordres de bourse sur bourse France

Frais de courtage hors frais de marché (variable suivant le lieu d'exécution et hors TTF : Taxe sur Transactions Financières), prélevés en sus.

PAR INTERNET

CTO - PEA - PEA PME (Actions, ETF, obligations, droits)

INVEST STORE INITIAL

0,50 % du montant de l'ordre

INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre ≤ à 500 € : 0,48 % du montant de l'ordre
- Ordre > 500 € ≤ 1 000 € : 0,18 % du montant de l'ordre
- Ordre > 1 000 € : 0,12 % du montant de l'ordre

CTO (Warrants)

INVEST STORE INTÉGRAL

- 5,50€ par ordre

PAR TÉLÉPHONE

CTO - pea - pea pme (Actions, ETF, obligations, droits)

INVEST STORE INITIAL

1,20 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 14,05 €

INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre ≤ à 500 € : 0,48 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 14,05 €
- Ordre > 500 € ≤ 1 000 € : 0,18 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 14,05 €
- Ordre > 1 000 € : 0,12 % du montant de l'ordre + Forfait par ordre 14,05 €

PEA

Total des frais plafonnés à 1,20 % du montant de l'ordre

CTO (Warrants)

INVEST STORE INTÉGRAL

- 18,60 € par ordre

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

INVEST STORE INTÉGRAL

• Commission de Règlement Différé (CRD)	0,0209 %/jour
• Montant minimum	6,90 €
• Maximum mensuel	0,6479 %
Dépassement couverture SRD	10,55 €

SICAV et FCP Crédit Agricole

Souscription, vente, gestion	Nous consulter
------------------------------	--------------------------------

Les ordres de bourse sur bourses étrangères

Frais de courtage hors frais d'intermédiaire (variable selon le lieu d'exécution), prélevés en sus.

PAR INTERNET

CTO

0,60 % du montant de l'ordre.
Minimum 26,90 €

PEA - PEA PME

0,50 % du montant de l'ordre

PAR TÉLÉPHONE

CTO

1,37 % du montant de l'ordre.
Minimum 53,80 €

PEA - PEA PME

1,20 % du montant de l'ordre

Droits de garde*

Ils sont prélevés semestriellement sur la valeur des portefeuilles arrêtés au 30 juin et au 31 décembre

Chaque prélèvement semestriel est plafonné pour le total des frais de garde par compte à **288,10 €**

FRAIS PAR LIGNE AU SEMESTRE	COMPTE TITRES ORDINAIRE	PEA - PEA PME
Actions et autres valeurs	0,14 % sur l'encours + Forfait 2,50 €/ligne	0,14 % sur l'encours + Forfait 2,50 €/ligne
Actions non cotées	0,14 % sur l'encours + Forfait 12,50 €/ligne	0,14 % sur l'encours + Forfait 12,50 €/ligne
Or sous dossier	0,40 % sur l'encours	
Obligations du CA	0,07 % sur l'encours	

Actions Crédit Agricole et Parts sociales, Sicav et FCP du Crédit Agricole, Bons de Crédit Agricole **Gratuit**

FRAIS FIXES PAR COMPTE AU SEMESTRE	COMPTE TITRES ORDINAIRE	PEA - PEA PME
	14,50 € (½ tarif si Plan Épargne Boursier)	Gratuit

Compte titres ne contenant que des actions Crédit Agricole ou des Parts Sociales Crédit Agricole **Gratuit**

GESTION CONSEILLÉE	FORFAIT PAR TRIMESTRE	OPTION TITRES VIFS FORFAIT PAR TRIMESTRE
1 Convention	65 €	155 €
2 Conventions	93 €	183 €
3 Conventions	110 €	200 €
De 4 à N Conventions	+ 17 €/convention	+ 17 €/convention
Gestion sous mandat pour compte titres et assurance vie		Nous consulter
Pour les montants minimums des contrats éligibles à la gestion accompagnée (mandats et gestion conseillée)		Nous consulter
Pôle Bourse		9,90 €/mois

Transaction sur l'or

Achat ou vente de pièces d'or, de lingotins ou de lingots	2,30 %
• Minimum	40,00 €
Frais de sac scellé, de réédition de bulletin d'essai et de retour de pièces non conformes	Nous consulter



Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires spécifiques sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Banque à distance

Accès aux opérations de Bourse (offre « Action »)	Gratuit
---------------------------------------------------	---------

Services SMS Filmobile

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS ou email	
• Mini relevés	1,78 €/mois soit 21,36 €/an
• Nombre de SMS inclus	2/semaine

Alerte SMS, Email

SMS à la demande (par message)	0,27 €
Alerte par SMS ou e-mail	0,27 €/alerte, à la demande, à jour fixes ou selon critères
Liste des critères disponibles	Nous consulter

Cotisations Cartes

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black **18,75 €/an**
- Carte Cirrus Mozaïc de retrait **Gratuit**

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 30 % de réduction uniquement sur la cotisation des cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard ou Visa Premier de paiement et de retrait, à débit immédiat et à débit différé présentées en page 11. Les autres cotisations de cartes ne sont pas concernées par cette réduction.

Cartes qui ne sont plus commercialisées

- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde **18,75 €/an**
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc **26,65 €/an**

Paielements par carte Mozaïc

Paieement dans le monde entier ³⁶ **Gratuit**

Retrait au distributeur par carte Mozaïc

Retrait dans le monde entier ³⁶ **Gratuit**

Virement international ¹⁵

Virement non SEPA et virement SEPA hors EEE (Suisse et Royaume-Uni) supérieur à 1 000 €

Virement en devises (autres que Couronne Suédoise ou Leu Romain) ou en euro hors Zone SEPA (quel que soit le montant). Virement SEPA en euro hors EEE (à partir de 1 000 euros) **2 virements gratuits/mois**
(dont frais Swift et commission de change si devise, hors frais appliqués par la banque étrangère)

Prélèvement ¹⁶

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**

Offre groupée de services

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter

Entre 18 et 30 ans inclus (voir p.21)

2,00 €/mois

Crédits et Découverts

Taux

Prêt Permis 1,00 € par jour

0 %

Prêt étudiant

Nous consulter

Frais de dossier

Prêt Permis 1,00 € par jour

Gratuit

Autre prêt Permis

Gratuit

Prêt étudiant

Gratuit

Réédition du tableau d'amortissement

Pour les prêts à la consommation

Gratuit

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique
« Autres opérations liées aux crédits » p. 31

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Rémunération

Gratuit
Nous consulter

Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans)

- Ouverture
- Rémunération

Gratuit
Nous consulter

Assurances

Assurance santé des étudiants
à l'étranger 18-31 ans

Nous consulter

Good loc

Nous consulter

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus, sont tarifés selon le barème tarifaire en vigueur dans les rubriques concernées



Opérations avec l'étranger

Pour plus d'informations sur les autres opérations à l'international qui ne figurent pas sur le présent barème tarifaire, demandez notre brochure « International ».



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

L'assurance décès

- Fonction notamment des garanties choisies et l'âge de l'assuré

L'assurance dépendance

- Fonction notamment des garanties choisies et l'âge de l'assuré

L'assurance obsèques

- Financement et assistance

Nous consulter
• en agence
• par téléphone au
04 74 01 4000
du lundi au samedi

Nous consulter
en agence
uniquement

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile

L'assurance deux roues

L'assurance multirisque habitation

L'assurance garantie locative

L'assurance tous mobiles

Nous consulter
• en agence
• par téléphone au
04 74 01 4000
du lundi au samedi

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique

La responsabilité civile vie privée

Nous consulter
• en agence
• par téléphone au
04 74 01 4000
du lundi au samedi

Assurances Emprunteur

Nous consulter

Assurance de la banque au quotidien

SécuriTRESORERIE ³⁷ (dénommé SécuriCOMPTE découvert dans le cadre du Compte à Composer)

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT	
	Souscrit à partir du 01/01/2017	Souscrit jusqu'au 31/12/2016
16,20 €/an/compte	<= 500 €	<= 300 €
24,00 €/an/compte	de 501 € à 2000 €	de 301 € à 2000 €
36,00 €/an/compte	> 2000 € plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an	

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE ^{37*}	SécuriCOMPTE PLUS 24,00 €/ an/compte	SécuriCOMPTE Premium 50,40 €/an/ compte
SécuriWEB ³⁷	15,00 €/an /compte	30,00 €/an /compte
SécuriBUDGET ³⁷	20,40 €/an/ compte	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,00 €/an /compte
SécuriEPARGNE ³⁷	3,00 €/an /compte	22,56 €/an /compte
Sécuricompte standard avec contrat antérieur au 24/10/2011 (n'est plus commercialisé)		30,00 €/an



Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 21) :

- réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.
- réduction de 20 % sur la cotisation à une offre d'assurance protection des achats à distance « SécuriWeb » souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

37 - Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

Assurances et Prévoyance : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Centre-est en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 262.(www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurance - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécurIZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession (*)

Frais de succession sur l'ensemble des comptes et contrats détenus par le défunt hors assurance vie :

- Encours < 2 000 € **Gratuit**
- De 2 000 € à 7 000 € **70,00 €**
- De 7 000 € à 68 000 € **1 % du montant des encours**
- au-delà de 68 000 € **680,00 €**

Frais de gestion annuels pour les dossiers non réglés avec une date d'ouverture supérieure à 2 ans

- Compte actif **50,00 €**
- Compte inactif **30,00 €**



Autres Services

Banque Privée (*)

Convention Crédit Agricole Banque Privée **À partir de 564,00 €/an**

Convention Premium
(n'est plus commercialisée) **À partir de 780,00 €/an**

Bilan patrimonial (fiscal, retraite, succession) **À partir de 420,00 €**

Aide à la déclaration :

- IFI **420,00 €**
- IRPP **De 105,00 € à 420,00 €**

Protection des particuliers

• la télésurveillance ³⁸ **Formule initiale à partir de 19,90 €/MOIS**
Formule intégrale à partir de 29,90 €/MOIS
NOUS CONSULTER

• la téléassistance à domicile ³⁹ **À partir de 29,90 € /mois**

• la téléassistance mobile ³⁹ **À partir de 42,90 €/MOIS**
NOUS CONSULTER

38 - Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

39 - Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48 € / an

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / an

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18 € / an

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / an

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 € / an

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / an

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

31,60 € / an

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

22,90 € / an

Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

27,90 € / an

Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

23,90 € / an

Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)

49,80 € / an

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)

19,90 € / an

Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)

25,90 € / an

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE



Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement (Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

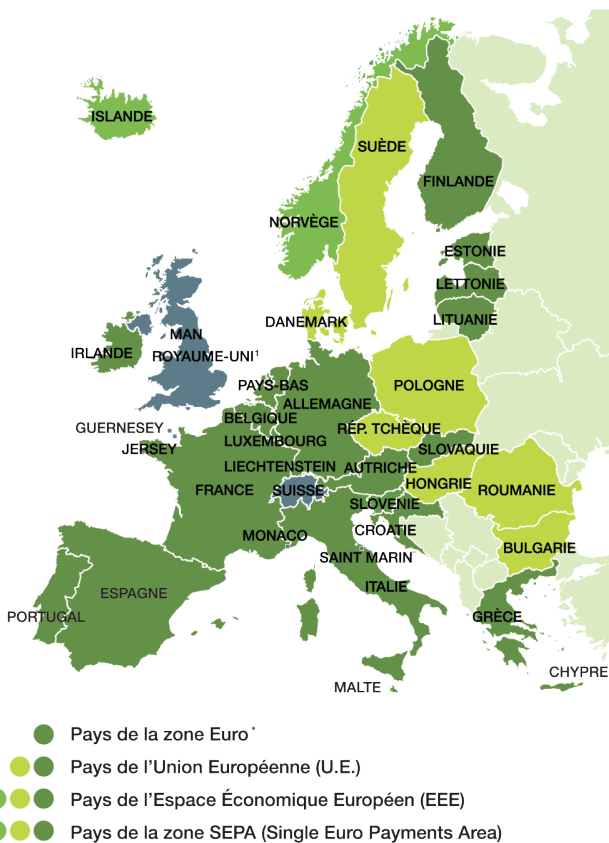
Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA. La Suisse ne fait pas partie de l'UE mais est pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

Votre agence

En cas d'insatisfaction, votre réclamation est à formuler, en premier lieu, auprès de votre conseiller ou du directeur d'agence :

- par mail, courrier ou téléphone au numéro indiqué sur votre relevé de compte (numéro non surtaxé)
- par internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-centrest/particulier/form-demande-reclamation.html>

Le Domaine Qualité Clients

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous pouvez adresser une nouvelle réclamation à notre service client :

- soit par mail à domainequalityclients@ca-centrest.fr
- soit par courrier à **Crédit Agricole Centre-est - Domaine Qualité Clients - 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 Champagne-au-Mont-d'Or.**

Votre agence ou le Domaine Qualité Clients s'engagent à prendre en charge votre réclamation sous 48 heures et à vous apporter une réponse au plus tôt, dans un délai de 2 mois maximum à compter de l'envoi de votre demande.

Cas particuliers :

- Si votre réclamation porte, conformément à la réglementation, sur un service de paiement autre que le chèque, votre agence ou le Domaine Qualité Clients s'engage à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles ou complexes.
- Si votre réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
 - **Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :**
PREDICA Relation et Service Clients - 16-18 Bd de Vaugirard - 75724 PARIS CEDEX 15
 - **Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé :**
PACIFICA Service consommateurs - 8-10 Bd de Vaugirard - 75724 PARIS CEDEX 15
 - **Pour un contrat d'assurance emprunteurs :**
CACI Service clients - 40 Allée Vauban - 59110 LA MADELEINE
 - **Pour un contrat CAMCA :**
CAMCA - Service Réclamations- 53 rue la Boétie- CS40107- 75380 PARIS CEDEX 08
Ou par mail : reclamations.camca@ca-camca.fr

À compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les 10 jours ouvrables et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de 2 mois.

La médiation

En dernier recours amiable, vous pouvez, dans un délai d'un an à compter de la date d'envoi de votre première réclamation écrite, saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence

- si vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence ou du domaine Qualité Clients (ou du service client de la compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ;
- ou, en tout état de cause, dans un délai de 60 jours après l'envoi de votre première réclamation écrite, que vous ayez obtenu une réponse ou non.

L'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation en cas de litige complexe, à compter de la date à laquelle le Médiateur vous a notifié, ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), de la recevabilité de votre saisine.

- **Pour les sujets relatifs à la consommation bancaire, aux services fournis et contrats conclus (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement, produits d'épargne ainsi qu'à la commercialisation des contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale,** la saisine est à formuler par écrit auprès de la Médiatrice de la Fédération Bancaire Française (FBF)

- par internet : <https://lemediateur.fbf.fr>
- ou par voie postale : Médiation FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la charte de médiation bancaire disponible sur la page « réclamation et médiation » du site internet du Crédit Agricole Centre-est (<https://www.credit-agricole.fr/ca-centrest/particulier/informations/reclamation-meditation.html>)

- **Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers,** la saisine est à formuler par écrit auprès du Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

- par internet : <https://www.amf-france.org> rubrique « le médiateur »
- ou par voie postale : Médiateur de l'AMF - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

- **Pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance** (hormis leur commercialisation), la saisine est à formuler par écrit auprès du Médiateur de l'Assurance

- par internet: <http://www.mediation-assurance.org> – Rubrique « saisir le médiateur »
- ou par voie postale : Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09

Pour tout litige relatif à un contrat ou à une opération réalisés en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne, accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

En application de l'article L 312- 4 du Code Monétaire et Financier et du Règlement du Comité de Règlementation Bancaire n° 99-05 du 9 Juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les Pouvoirs Publics. La Caisse Régionale est également agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr/ ; contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des États-Unis 92545 Montrouge Cedex ; contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Ce.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-centrest. Hors coût du fournisseur d'accès à internet.

Document informatif à vocation non publicitaire édité par :

Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel Centre-est, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social 1, rue Pierre de Truchis de Lays 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS Lyon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance Banque et Finance sous le numéro 07 023 262.

Titulaire de la carte professionnelle Transaction et Gestion Immobilière numéro CPI 69012022000000004 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne. Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS

N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : FR216570_03QNYO

www.credit-agricole.fr/ca-centrest

